

Un rétrofit impactant

Le rétrofit consiste à **convertir la motorisation** d'un véhicule thermique **en électrique**. Tous les véhicules peuvent être techniquement convertis. Depuis Avril 2020, la réglementation permet cette conversion en France.

Une industrialisation indispensable

- Industrialiser le rétrofit pour **réduire les coûts, produire bas carbone** et augmenter l'impact écologique.
- Installer les kits localement pour **redonner de l'activité** aux professionnels de l'automobile

Des objectifs ambitieux

- Consolider **3000 emplois** de la filière de l'entretien automobile
- Produire plus de **2 millions de conversion** et économiser des millions de tonnes de CO2 avant 2032
- Prendre le **lead du rétrofit en Europe**

“ Plan rétrofit ”

10 propositions

de la filière

pour accélérer

l'industrialisation

du rétrofit

1

Aide à la vente

Disposer d'un bonus VE de 6000€ similaire aux bonus des voitures électriques neuves pour soutenir et démarrer une filière vertueuse.

2

Communication

Accompagner la filière pour communiquer les atouts du rétrofit auprès des particuliers, des entreprises et des collectivités.

3

Industrialisation

Appuyer la filière dans le financement de son industrialisation pour répondre aux objectifs ambitieux.

4

Formation

Appuyer la filière et ses partenaires dans le déploiement massif des nouvelles formations requises à cette nouvelle activité.

5

Extension internationale

Appuyer la filière pour l'export du rétrofit en Europe et à l'International.

6

Taux de TVA réduit

Mettre en oeuvre un taux de TVA à 5,50% sur le service lié à la conversion.

7

Plan batterie

Associer la filière rétrofit au plan batterie pour disposer de cellules produites à proximité, au meilleur prix.

8

Financement des batteries

Soutenir l'offre des batteries avec une aide au financement.

9

Homologations

Soutenir l'émergence de nombreux acteurs du rétrofit avec une aide financière pour les homologations.

10

Homologation européenne

Appuyer l'harmonisation de la réglementation du rétrofit au niveau européen auprès de la Commission Européenne.